

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par sa ou son président.e, signé par celui-ci puis contresigné par la ou le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur.rice de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

NOM	Ecole maternelle d'application Renaudot	DATE DE LA REUNION (visio)
COMMUNE (S)	POITIERS	10/11/2020

Participant.e.s

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Shalbek Mme Ribadière Mme Elouard Mme Faroux M Duval Mme Fuzeau Excusés Mme Dinhut Mme Godard	Présidente BARRAU Stéphanie Enseignant.e.s Mme Noulaud Mme Maziere Mme Fevin M Gervais Excusées Mme MIR Mme PAQUET (IEN)	Représentant municipal Mme FONTAINE	DDEN sans

Secrétaire de séance : Mme ELOUARD Charline
 Rappel :

Ordre du jour

- 1- **Fonctionnement école**
- 2- **Modifications et approbation du règlement intérieur**
- 3- **Actions pédagogiques**
- 4- **Bilan financier de la coopérative scolaire 2019-20 et moyens**
- 5- **Sécurité et travaux**
- 6- **Mise en œuvre du PEDT**
- 7- **Actions sportives, culturelles**
- 8- **Place des parents à l'école**

1. Fonctionnement du conseil d'école

1.1 Rôle du conseil d'école et des fonctions de chaque parent.

Il régule la vie de l'école et des grandes décisions qui peuvent être prises (rythmes scolaires par exemple). Il se réunit une fois par trimestre. Les parents titulaires ont le droit de vote. En cas d'absence, ils sont remplacés par leur suppléant.

1.2 Effectifs de l'école : 93 élèves

PS :23 PS-MS : 22 MS-GS : 25 MS-GS2 : 23

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Modification du règlement scolaire

Ajout :

***questions éducatives** : ajout de la charte de la laïcité

***Autorisation de droit à l'image et à la voix** : Durant l'année, votre enfant est amené à être photographié pour le cahier de vie de la classe, des activités pédagogiques. Vous serez amenés à remplir une autorisation de droit à l'image et à la voix. Notre école possède également un site d'école et un twitter pour lesquels une charte internet vous sera fournie et devra être signée.

Notre école est une école d'application, c'est-à-dire qu'elle reçoit des stagiaires professeurs des écoles qui pourront être amenés à filmer une séance menée en classe et l'analyser en cours d'analyses de pratiques. Ce film sera détruit à la fin de la séance. Une autorisation spéciale vous sera alors demandée.

***Activités pédagogiques complémentaires (APC) : Les APC seront réalisées 2 fois par semaine, avec votre autorisation sur des créneaux de 40 minutes de 12h à 12h40.** Les APC : depuis la rentrée 2018, à la demande du ministre, les APC ne concernent plus que **les actions autour de la maîtrise du langage et de la lecture** (le travail personnel et les actions du projet d'école ne sont plus d'actualité).

Les modifications du règlement scolaire sont votées à l'unanimité.

3. Actions pédagogiques

3.1 Présentation des grandes actions du projet d'école

A Construire des apprentissages durables

Le travail autour de la compréhension des histoires et de l'implicite se poursuit sur l'ensemble des classes.

Classe de PS de Mme Mir : 1 période autour du vivre ensemble et des couleurs, période 2 autour du langage, de la forêt et de l'automne

Classe de PS-MS de Mme Noulaud : P1 autour du vivre ensemble, construction des premiers outils et projet yoga. P2 : travail autour des émotions et de l'album « la couleur des émotions », et de la classe dehors

Classe de Ms-GS de Mme Fevin et M Gervais : Projet autour du monde : travail sur l'ouverture culturelle et les langues : P1 : autour de l'Europe, P2 : Australie et le projet la « classe du dehors »

Classe de Ms-GS2 de Mme Maziere : correspondance avec la classe de MS-GS de Rouillé- P2, - P2 : classe dehors et projet de sensibilisation à l'environnement (développer un intérêt pour l'environnement et tenter de développer une culture du respect de la nature), autour des arbres durant cette période.

Décloisonnements (échanges de services pour les Gs) :

-sur l'écoute avec Nellie Noulaud avec la ½ classe de Mme Fevin et M Gervais. Ce temps a permis de préparer à la conscience phonologique avec les élèves.

-sur les arts plastiques et le langage avec S Barrau dans la classe de Flora Mazière. Une exposition pédagogique a été présentée sur ce travail au cours du congrès national de l'Association générale des écoles maternelles durant les vacances de Novembre à Bressuire.

B Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

Parcours PEAC

- La chorale d'école est pour le moment suspendue à cause du brassage des classes. Il n'y aura pas de fête de Noël. Les enseignantes réfléchiront pour mettre en ligne sur le site privé de l'école quelques chants de Noël.

- Le projet PEAC sur la danse contemporaine et les émotions, qui a été subventionné par la mairie de Poitiers (3000€) et interrompu l'année dernière, sera poursuivi cette année. Les danseuses V Lucas et H Massé interviendront chacune sur deux classes à partir de janvier.

C Assurer et renforcer le suivi et l'accompagnement de tous les élèves

- APC : à la première période, travail autour de la compréhension et évaluation diagnostique sur la compréhension des histoires et de l'implicite.
- Deuxième période : travail en petit groupe autour du langage, connaissance des lettres

D Construire le parcours linguistique des élèves

-Sensibilisation aux langues étrangères dans des situations quotidiennes de vie de classe avec l'intervention d'un mercredi sur deux de notre assistante d'anglais Alya

E-Renforcer la liaison école-Famille

-Amélioration des supports de communication (cahier de vie numérique bookcreator, édition papier du journal « Bac à sable » pour la classe de Petite section de Demarçay)

Adresse site école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/poitiers-renaudot/>

Tweet école : @EcMatRenaudot

F-Classe dehors

3 classes participent à une action recherche participative impulsée par le collectif grandir avec la nature, Crystèle Ferjou, CPD 79 et encadrée par la chercheuse Aurélie SWANG, sur les impacts de la classe nature chez les élèves. Chaque enseignant est considéré comme un chercheur et nous avons fait le choix sur notre école d'expérimenter autour de l'impact de la classe nature sur le développement du langage spontané dans le jeu libre.

D'autres collègues dans la Vienne (Ligugé) et dans l'académie (départements 79, 16 et 17) participent à cette recherche mais sur d'autres axes (confiance en soi, entraide, développement de l'autonomie, motricité etc.). Tous ces résultats seront mutualisés et donneront lieu à une analyse croisée sur la pratique de la classe dehors sur la France entière.

4. Utilisation des moyens de l'école

1-Les comptes et les pièces comptables ont été vérifiées par Mme SHALBEK, Mme ELOUARD (Parent) et Mme NOULAUD (enseignante) et approuvés.

Bilan Comptable

Compte de fonctionnement général du 1.09.2019 au 31.08.2020

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>			
6070 0008	Achats de produits pour cession	38,29	7070 0008	Ventes de produits pour cession	1 849,50
6168 1008	Assurances versées	40,76	7080 0008	Produits des activités éducatives	184,00
6181 0008	Charges des activités éducatives	1 731,33	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	954,80
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 86	178,20	7420 0008	Subventions d'associations	0,00
6500 0008	Autres charges courantes	888,20	7500 0008	Autres produits courants	555,00
6700 0008	Charges exceptionnelles	243,50	7560 0008	Participations volontaires des familles	1 332,00
6800 0008	Achats de biens durables (figurant à l'inventaire de la coop.)	59,99	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
			7700 0008	Produits exceptionnels	0,00
	Total des charges (A) :	3 180,27		Total des produits (B) :	4 875,30

Résultat de l'année 2019 - 2020 (B-A) (+/-) : 1 695,03

Le solde de la coopérative au 31/08/2020 présente un solde créditeur de 2674.29€ mais la facture de 959€ des photos de l'année dernière n'a pas été débitée pour passer sur cet exercice. Nous finissons donc avec un solde de 1715.29€. Des factures restent à venir.

Subventions municipales versées sur le compte

Projet d'école 658€ Subvention administrative pour achat matériel direction (296€)

L'école remercie la mairie de Poitiers pour les subventions qui ont permis de prendre en charge une partie des séances de cinéma et le spectacle de danse.

2-Subventions versées par élève par la mairie de Poitiers pour l'année 2020-2021

2607 € pour les fournitures des élèves

1089 € pour le gros matériel : robots programmables, micro, livres BCD, pinces enregistreuses

448€ pour les jeux de Noël

Nous remercions la mairie de Poitiers pour les subventions allouées pour notre fonctionnement qui améliorent considérablement le bien-être et les compétences de nos élèves.

3-Projets organisés par la coopérative scolaire en 2020

- En raison du protocole sanitaire, la chorale de Noël et le marché de Noël ne pourront avoir lieu comme d'habitude. La photo avec le père Noël devrait être organisée début décembre mais avec un père Noël masqué (masque de Noël rigolo) pour les parents qui le souhaitent. Un mot passera.

5. Hygiène et Sécurité

Exercices incendie et Plan Personnel de Mise en Sécurité :

Lundi 29/09/2020 : Exercice incendie Lundi 5 octobre : PPMS alerte intrusion

Travaux :

La fuite dans le plafond de la classe à l'étage a été réparée.

Les WC de la cour de récréation fonctionnaient enfin tous mais malheureusement, 2 sont à nouveau hors d'usage à cause d'un problème de pression. Le robinet a été également changé.

En revanche, nous sommes en panne d'internet sur l'école. Mme Fontaine nous explique qu'ils ont fait intervenir Orange, un des câbles est défectueux, il devrait être changé dans la semaine suivante. La mairie envisage de prêter une clé 4G à Mme Barrau pour qu'elle puisse réaliser son travail de direction et de formation. Mme Barrau souligne que le débit n'est vraiment pas bon, une des classes n'a quasiment jamais internet alors que nous sommes très bien équipés (vidéoprojecteur, tablettes). De nouvelles ressources en ligne (mathebo) ne peuvent pas être exploitées en classe de ce fait. Mme Barrau demande si la fibre pourrait être installée car elle passe juste au bout de l'allée.

Protocole sanitaire

Il a été envoyé par mail aux parents et est en ligne sur le site de l'école.

Concernant l'organisation sur le temps scolaire, les élèves restent dans leur classe et utilisent les WC de leur espace classe.

Concernant la récré, la classe de PS-MS sort seule en récréation avec son enseignante de 10h15 à 10h45.

Les 2 classes de MS-GS sortent de 10h45 à 11h15 mais la cour a été partagée en 2, donc chaque classe a son espace. Idem pour l'après-midi. Une partie de cour a les vélos, l'autre les 2 structures et le grand bac à sable. Chaque classe a sa caisse de jeux de sable. A la fin de la première récré, les ATSEM désinfectent les vélos et les structures pour que les enfants puissent pleinement s'amuser pendant la pause. Les enfants changent d'espace un jour sur deux. Ces espaces sont aussi respectés sur le temps de midi deux.

Concernant la cantine

Premier service avec la classe de Demarçay et les PS-MS de Nellie à chaque coin en diagonal de la cantine (4 m de distance entre les deux groupes)

Temps d'aération et sortie du premier groupe

Second service : 2 classes de MS-GS dans les 2 autres coins en diagonal de la cantine.

Le goûter se passe aussi selon la même organisation.

Le mercredi, il y a une petite quinzaine d'élèves. Il n'y aura qu'un seul service mais les 4 classes seront installées dans les 4 coins de la cantine pour garder le mètre de distance entre chaque groupe.

Périscolaire

Le matin, il y a assez peu d'élèves, ils sont répartis dans la salle APS dans 3 espaces de la salle de jeux.

Le soir, 4 espaces ont été installés

Salle APS : classe de Sabine et Corentin Classe de Flora : élèves de Flora

Salle du château : classe des PS de Demarçay Salle de jeux : classe de Nellie

Du personnel supplémentaire a été affecté jusqu'à 18h par la mairie que nous remercions. De 18h à 18h30, les enfants sont moins nombreux et seront donc rassemblés sur 2 lieux tout en conservant les groupes de cantine, les élèves de 2 classes seront séparés de plus d'un mètre.

Salle de jeux : élèves de Demarçay + élèves de PS-MS

Salle d'APS ou classe de Flora (selon le nombre) : 2 classes de MS-GS

Nous remercions l'ensemble du personnel municipal (restauration, périscolaire, ATSEM) pour tout l'entretien et la désinfection qu'ils réalisent pour assurer la sécurité de tous.

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

La chorale d'école est pour le moment suspendue. Les élèves chanteront dans chaque classe.

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

Projet semaine du goût : projet cuisine et dégustation de fruits

Projet sur la formation des futurs enseignants en lien avec l'INSPE

Aide de pratique pédagogique : des enseignants stagiaires devaient venir en observation dans les classes en novembre, mais l'INSPE a annulé en raison du protocole sanitaire.

Présentation du projet périscolaire : magie et sorcellerie

Partenariat lecture avec l'association Lire et faire Lire, intervenants sont pour l'instant annulés en raison du protocole sanitaire. Le projet périscolaire entier sera en ligne sur le site de l'école, rubrique accueil périscolaire.

8. Place des parents à l'école

Projet fête de fin d'année avec les parents est annulé. En revanche, un petit goûter festif sera organisé dans chaque classe pour fêter la fin de l'année 2020.

Fait à Poitiers

Le 10/11/2020

La présidente du Conseil d'Ecole



La secrétaire de séance

